

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 7 AVRIL 2022

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de conseillers votants : 10

Par suite d'une convocation en date du 31 mars 2022, les membres composant le conseil municipal de Saussey se sont réunis à la mairie le 7 avril 2022 à vingt heures trente, sous la présidence de : Philippe d'Anterroches, Maire

Sont présents : Philippe d'ANTERROCHES, Thierry LEGRAVEREND, Cécile GUERIN, Sandrine BARBIER Nolwen BEVAN, Evelyne LEPERCHOIS, Rémi DE SAINT JORES, Serge LEHERICEY, Philippe PACILLY, Pascal POUILLAIN lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales

Absent ayant donné procuration : -

Absent excusé : Bruno ROBIN.

Absent : -

Ordre du Jour :

- Désignation d'un secrétaire de séance,
- Approbation et signature du compte rendu de la dernière séance,
- Devis travaux entretien chemin de la Hervurie,
- Devis complémentaire route des Radins,
- Cession du droit de chasse sur les terrains communaux,
- Choix des entreprises agréées pour la destruction des frelons asiatiques – saison 2022,
- Communication au sein du conseil municipal,
- Dossiers d'urbanisme,
- Comptes rendus des réunions,
- Questions diverses.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

M. Philippe PACILLY est désigné pour remplir cette fonction.

Approbation et signature du compte rendu de la dernière séance.

Le conseil municipal approuve et signe les comptes rendus des réunions du 10 et du 15 mars 2022.

Point sur les travaux :

L'abattage des sapins rue des Radins a été réalisé. L'entreprise Robine d'Ouille doit venir faire les travaux de couverture sur l'église.

Devis pour travaux d'entretien du chemin de la Hervurie.

Le devis pour des travaux d'entretien du chemin de la Hervurie de l'entreprise Pacilly Paysage s'élève à 1 877,04 € TTC.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, Monsieur Philippe Pacilly ne prenant pas part au vote, accepte le devis de l'entreprise Pacilly Paysage pour les travaux d'entretien du chemin de la Hervurie qui s'élève à 1 877,04 € TTC.

Devis pour travaux complémentaires pour la Route des Radins.

Le devis pour des travaux complémentaires sur la route des Radins suite à la réunion sur place de la commission voirie est présenté. Le devis de l'entreprise Lehodey s'élève à 2 437,20 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte le devis de l'entreprise Lehodey de Muneville sur Mer pour les travaux complémentaires de la route des Radins qui s'élève à 2 437,20 € TTC.

MAIRIE DE SAUSSEY

Cession du droit de chasse sur les terrains communaux.

M. le Maire fait part de la demande de cession du droit de chasse des terrains communaux à la société de chasse communale, représentée par Monsieur Bruno GRANDIN, président. La superficie totale de ces terrains s'élève à 5 ha 72.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, considérant le faible nombre d'adhérents de la commune à la société de chasse par rapport au nombre total de chasseurs sur la commune, décide de ne pas céder le droit de chasse sur les terrains communaux à la société de chasse de Saussey et de laisser ce droit libre.

Lutte collective contre les frelons asiatiques sur le Département de la Manche : choix des entreprises agréées pour la destruction des frelons asiatiques – saison 2022.

M. le Maire présente le courrier de la Fédération Départementale de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Manche (FDGDON 50) pour la lutte collective contre les frelons asiatiques sur le département de la Manche et invitant la commune à procéder aux choix d'entreprises pour la réalisation de la destruction des colonies de la saison 2022.

Le montant annuel de la participation de la commune à la lutte collective pour la destruction de nids de frelons asiatiques est fonction :

- d'une décision annuelle de la collectivité sur le choix de l'opérateur de destruction souhaité avec les montants de participation correspondants, parmi les offres sélectionnées par la FDGDON et indiquées dans la grille annuelle jointe,
- des interventions réalisées sur la collectivité, les nids étant préalablement signalés par la Mairie à la FDGDON via la plateforme internet dédiée à la lutte collective départementale.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- choisit comme opérateurs de destruction parmi les offres proposées par la FDGDON :
 - o en choix n°1 : Normandie Nuisibles (Saussey),
 - o en choix n°2 : Hervy Alain (Quetteville sur Siennes)
- autorise Monsieur le Maire à mandater les participations dues.

Communication au sein du Conseil Municipal

Il est décidé de créer deux commissions supplémentaires :

- une commission communication + site internet avec comme membres : Philippe d'Anterroches, Thierry Legraverend, Cécile Guérin, Nolwenn Bevan, Philippe Pacilly.
- une commission sociale avec comme membres : Philippe d'Anterroches, Thierry Legraverend, Cécile Guérin, Nolwenn Bevan, Philippe Pacilly.

Dossiers d'urbanisme

Le Conseil Municipal prend connaissance d'une demande de permis de construire et de 4 déclarations préalables déposés en mairie.

Comptes rendus des réunions

- le compte-rendu du Conseil communautaire est fait par M. Philippe d'ANTERROCHES.

Questions diverses

N'obtenant pas de réponse suite à une demande de devis, le Conseil Municipal décide de solliciter une autre entreprise pour le devis de maçonnerie des sanitaires publics.

L'augmentation des tarifs des devis signés est abordée.

Le remplacement de Monsieur Pascal Lejoliot est abordé.

Le filet pare-ballon a été livré à la CMB, il sera installé prochainement.

M. le Maire a pris rendez-vous pour un devis pour l'installation d'un défibrillateur.

Le Maire,

The image shows a blue ink signature of the Mayor and an official circular stamp of the Municipality of Saussey, Manche. The stamp contains the text 'MAIRIE DE SAUSSEY' at the top and '50 LA MANCHE' at the bottom, with a central emblem.